

MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

1083

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal d'Issoudun, tenue le **8 février 2021** à 19 heures 30 en visioconférence.

Sont présents :	Monsieur Marco Julien	Conseiller no 1
	Monsieur René Bergeron	Conseiller no 2
	Monsieur Bertrand Le Grand	Conseiller no 3
	Monsieur Gaston L'Heureux	Conseiller no 4
	Monsieur Fernand Brousseau	Conseiller no 5
	Monsieur Jean-François Messier	Conseiller no 6

Est absent :

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présent, Monsieur Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

RÉSOLUTION 2021-02-021

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déclaré par décret l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois depuis le 13 mars 2020;

ATTENDU l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui décrète que toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de délibérations des membres;

ATTENDU QUE cet arrêté ministériel s'applique à la Municipalité puisqu'elle situe dans la région sociosanitaire de la Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déclaré un couvre-feu du 9 janvier 2021 au 8 février 2021 de 20h à 5h et qu'il incite tous les employeurs et organismes publics à faire du télétravail ou des réunions à distance;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Gaston l'Heureux et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter de tenir la séance à huis clos en visioconférence.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION 2021-02-022

1. Mot de bienvenue
2. Lecture de l'ordre du jour de l'avis de convocation
3. Octroi de contrat / Réalisation de plans et devis / Réfection de section route des Crêtes / Programme AIRRL du MTQ
4. Octroi de contrat / Remplacement des portes d'accès au centre communautaire / Rénovation AMC inc.
5. Période de questions (sur les points susmentionnés seulement)
6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 février 2021.

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

1084

**3. OCTROI DE CONTRAT / RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS / RÉFECTION DE SECTION
DE LA ROUTE DES CRÊTES / PROGRAMME AIRRL DU MTQ**

RÉSOLUTION 2021-02-023

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à la réfection de sections de la route des Crêtes cette année;

ATTENDU QUE la nature des travaux et cette voie publique répondent aux critères d'admissibilité du programme AIRRL du Programme d'aide à la voirie locale du MTQ qui peut subventionner 50% des frais de travaux et incidents;

ATTENDU QUE pour participer à ce programme, la Municipalité doit déposer des plans et devis conformes préparés par un ingénieur;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé à la firme ARPO groupe conseil et Equip Solutions pour la réalisation de ce mandat;

ATTENDU QUE les prix forfaitaires étaient supérieurs aux attentes de la Municipalité concernant ce mandat étant de 15 500.⁰⁰ \$ et 18 500.⁰⁰ \$ respectivement;

ATTENDU QUE les tarifs horaires ont été demandés aux deux firmes pour la réalisation de ce mandat à l'heure;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat à ARPO groupe conseil pour des tarifs horaires de :

- 100.⁰⁰ \$ / heure pour l'ingénieur;
- 85.⁰⁰ \$ / heure pour le technicien;
- 55.⁰⁰ \$ / heure pour l'adjoint;
- 0,⁴⁷ \$ / km de déplacement.

**4. OCTROI DE CONTRAT / REMPLACEMENT DES PORTES D'ACCÈS AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE / RÉNOVATION AMC. INC**

RÉSOLUTION 2021-02-024

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite réaliser le remplacement des portes d'accès au centre communautaire;

ATTENDU QUE la Municipalité fait un appel d'offres sur invitation à deux entreprises avant les fêtes 2020;

ATTENDU QUE seul Rénovation AMC inc. a déposé une offre;

ATTENDU QUE la soumission 271-007716 prévoit une porte blanche avec le système d'ouverture pour mobilité réduite au montant de 3 818,⁷⁶ \$ avant taxes et une porte blanche sans le système d'ouverture au montant de 3 179,¹⁰ \$ avant taxes;

ATTENDU QUE la somme pour deux portes blanches dotés du système d'ouverture pour personne à mobilité réduite est de 7 637,⁵² \$;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un choix de couleur et de payer le supplément pour ce choix à concurrence de 15% supplémentaire du prix initial proposé;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Gaston l'Heureux et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat à Rénovation AMC inc. pour la production et l'installation de deux portes de couleurs à choisir

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

1085

doté du système d'ouverture pour personne à mobilité réduite pour un montant maximal de 8 783,15\$ avant taxes applicables.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES POINTS SUSMENTIONNÉS SEULEMENT)

Aucune question.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2021-02-025

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 19h36.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la Municipalité.

Madame Annie Thériault
Mairesse

Monsieur Mathieu Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier

